

FONDS
DE PLACEMENT
DU BARREAU
DU QUÉBEC

Le 31 décembre 2016

**Rapport annuel
de la direction
sur le rendement
du Fonds de placement
ÉQUILIBRÉ
du Barreau du Québec**



Fonds de
placement

TABLE DES MATIÈRES

DANS CE RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU FONDS,
VOUS TROUVEREZ:

Fonds de placement **Équilibré** du Barreau du Québec

3

Le présent rapport annuel de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités gratuitement, sur demande en vous adressant à la Corporation de services du Barreau en composant le 514 954-3491 (dans la région de Montréal) ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : www.csbyq.ca/fonds.

FONDS DE PLACEMENT ÉQUILIBRÉ DU BARREAU DU QUÉBEC

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégie de placement

L'objectif du Fonds de placement Équilibré du Barreau du Québec (le « **Fonds Équilibré** ») est de préserver le capital investi tout en le faisant croître à long terme et en procurant un revenu raisonnable.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds Équilibré investit dans divers titres tels que des actions ordinaires et privilégiées ainsi que des obligations de sociétés canadiennes ou étrangères, des obligations émises ou garanties par divers niveaux de gouvernements canadien, provinciaux ou étrangers, des créances hypothécaires de premier rang d'immeubles situés au Canada, des bons du Trésor, des dépôts à terme ainsi que tous autres titres et valeurs répondant aux critères et objectifs établis de temps à autre par le gestionnaire du Fonds Équilibré.

Risque

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds Équilibré n'est intervenu au cours de la période. Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds Équilibré ou les modifications à celui-ci.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 31 décembre 2016, le Fonds Équilibré a inscrit un rendement de 8,12 % surpassant son indice de référence composé, constitué à 42,5 % de l'indice obligataire universel DEX, à 30 % de l'indice S&P/TSX RT et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde RT (\$ CA), dont le rendement était de 4,20 %.

Foyston, Gordon & Payne inc.

Foyston, Gordon & Payne inc. ("FGP") est responsable d'environ le tiers de la sélection des titres en actions canadiennes pour le Fonds Équilibré. Sa portion de portefeuille a affiché un rendement de 27,5 %, alors que l'indice de référence S&P/TSX a gagné 21,1 %.

Donald Trump en a surpris plus d'un avec sa victoire aux élections américaines, et un certain nombre des politiques qu'il a l'intention de mettre en œuvre ont vivement stimulé les marchés boursiers. Un contexte caractérisé par un climat d'optimisme entourant l'adoption possible de mesures de relance et l'amélioration potentielle des caractéristiques fondamentales de l'économie (par l'intermédiaire de réformes fiscales, de réductions d'impôt, de la déréglementation et de mesures de relance budgétaire), devrait exercer des pressions haussières additionnelles sur les rendements obligataires à mesure que les marchés obligataires actualiseront une augmentation des dépenses, des déficits et de l'inflation. Imitant celle des États-Unis, la courbe de rendement du Canada s'est raidie. Cette hausse des taux d'intérêt a nettement avantagé les positions du Fonds dans les banques et les compagnies d'assurance du Canada.

Le prix du pétrole brut s'est stabilisé à près de 50 \$ US puisque les pays producteurs de pétrole membres et non membres de l'OPEP sont appelés à réduire leur production de 1,2 million de barils et de 600 000 barils par jour, respectivement, en vertu d'ententes conclues à cet effet. Comme les marchés sont d'avis que les réductions seront permanentes, le cours du pétrole a augmenté et la confiance des investisseurs à l'égard du secteur s'est améliorée à la lumière des perspectives attrayantes. De plus, le président élu Donald Trump semble être plus favorable au secteur pétrolier et gazier que l'administration du président Obama.

Au Canada, le gouvernement fédéral a approuvé deux projets de pipeline : la canalisation no 3 de Enbridge et le projet d'expansion du pipeline Trans Mountain de Kinder Morgan qui devraient aider les producteurs de l'Ouest canadien à transporter leur pétrole vers les marchés mondiaux. Cela dit, le gouvernement n'a pas approuvé le projet Northern Gateway, qui est controversé.

La sélection favorable des actions dans les secteurs des matières de base et des produits industriels a contribué à la performance du Fonds en 2016. En revanche, le choix des titres énergétiques au sein du portefeuille lui a nuí.

Ressources Teck Ltée, société minière exploitant ses activités au Canada, aux États-Unis, au Pérou et au Chili, a grimpé de 408 % en 2016. Cette performance robuste est principalement attribuable au redressement des prix du zinc et du charbon métallurgique. Canadian Natural Resources Ltd. (CNQ), société d'exploration et de production pétrolière et gazière, a affiché un rendement de 47 %. Lorsque la deuxième phase de son projet de sables bitumineux Horizon entrera en service plus tard cette année, CNQ connaítra une période de flux de trésorerie disponibles élevés. Banque Scotia, troisième banque en importance au Canada selon l'actif, a progressé de 39 %. Ses divisions des services bancaires aux particuliers du Canada, des services bancaires internationaux et des marchés des capitaux ont fait belle figure en 2016.

Canfor Corp., société intégrée de produits forestiers spécialisée dans la production et la distribution de pâte, de papier et de bois d'œuvre, a fléchi de 24 % au cours de la période. Les investisseurs craignaient la renégociation imminente de l'accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Toutes les autres sociétés canadiennes que le portefeuille détenait à la fin de 2016 ont enregistré des résultats positifs.

Activités du portefeuille

Nous avons établi une nouvelle position dans une société canadienne en 2016, soit dans CI Financial Corp., importante société de gestion du patrimoine qui offre des fonds communs de placement, des fonds spéculatifs, des fonds spécialisés et des stratégies à gestionnaires multiples. Malgré la robustesse soutenue de ses caractéristiques fondamentales, CI a accusé un retard sur le marché au cours de la dernière année, ce qui nous a donné l'occasion de nous procurer un titre de qualité. Nous voyons d'un œil favorable son rendement en dividendes attrayant, qui dépasse largement celui de l'indice.

En revanche, nous avons éliminé notre placement dans Manitoba Telecom Services Inc., entreprise de télécommunications à services complets pour des clients résidentiels et commerciaux du Manitoba. En mai dernier, BCE Inc. a déposé une offre en

vue d'acquiescer cette société. Au lieu d'attendre la conclusion de cette transaction, nous avons décidé d'y liquider notre position à la fin du mois de juin en contrepartie d'un cours qui, selon nous, correspondait à son plein prix. De cette façon, nous avons évité des complications potentielles avec l'entente.

Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (« CC&L ») est responsable d'environ les deux tiers de la sélection des titres en actions canadiennes pour le Fonds Équilibré.

Pour 2016, le portefeuille a inscrit un rendement absolu de 19,0 % et a sousperformé de 2,1 % la performance de son indice de référence qui se situe à 21,1 %.

CC&L utilise un ensemble varié de facteurs prédictifs. Dans le cadre de cette stratégie, les actions sont évaluées et sélectionnées simultanément à partir d'un processus quantitatif combinant des recherches fondamentales et des analyses rigoureuses.

Le processus quantitatif leur permet de valider, d'améliorer et d'appliquer leurs compétences en placements basées sur les facteurs fondamentaux. Ils cherchent à exploiter continuellement et objectivement les inefficacités informationnelles et comportementales des marchés à l'aide de leurs analyses quantitatives et fondamentales.

Comme les marchés évoluent constamment, il est très important pour eux de surveiller continuellement l'efficacité de leurs modèles et de tester de nouvelles améliorations afin de préserver leur capacité à produire de la valeur ajoutée.

Le processus quantitatif accorde beaucoup d'importance à l'évaluation de l'attrait d'une action par rapport à celles de sociétés semblables, et ce, dans tous les secteurs. Il vise à évaluer à la fois les occasions de rendement et le risque que présente chaque titre dans l'univers de placement afin de constituer un portefeuille diversifié.

Le mandat de Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée consiste à gérer une portion des titres en actions canadiennes. Les principaux risques sont reliés à la Bourse canadienne, aux sociétés émettrices au Canada affectées par l'économie canadienne ainsi qu'à un ajustement plus lent du processus quantitatif lors de variations importantes de la valeur de la Bourse canadienne. Le processus a comme objectif de minimiser les risques en utilisant des facteurs tels que la taille, la rentabilité, le bêta (étroitesse de la relation entre le titre et le marché), le secteur, la solidité financière et la stabilité des titres.

Le marché boursier canadien a enregistré des gains avoisinants les 5% au cours de chaque trimestre de 2016. Ceci dit, l'année a été marquée par des conjonctures fort différentes. Pendant le premier trimestre, la volatilité est demeurée élevée sur les marchés financiers car les sources d'incertitude ont été nombreuses : croissance économique mondiale, politique monétaire et risques politiques (liés en particulier au référendum sur le Brexit). Les données économiques témoignaient du maintien de la conjoncture de faible croissance alors que des préoccupations grandissaient à l'égard de l'efficacité des mesures des banques centrales à stimuler la croissance. Cependant, la victoire inattendue du Brexit a causé un grand choc et engendré un sursaut de volatilité et

une ruée vers les valeurs sûres. En revanche, la seconde moitié de l'année a vu un changement d'humeur des investisseurs. La conjoncture macroéconomique s'est améliorée et les statistiques économiques publiées ont indiqué un redressement synchronisé de l'économie mondiale. Combiné à l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis, ce contexte a conduit à une remontée surprise des actifs risqués qui a permis aux marchés boursiers de clore l'année à leurs sommets de tous les temps ou près de ceux-ci. Les taux des obligations d'État mondiales ont fortement augmenté, surtout après l'élection de Trump, car les investisseurs ont réagi à la promesse de mesures de relance budgétaire et de déréglementations qui devraient stimuler la croissance de l'économie américaine. Après une pause d'un an, la Réserve fédérale américaine a relevé les taux d'intérêt à sa réunion de décembre.

Le portefeuille a sous-performé l'indice de référence, en raison de la répartition sectorielle car la sélection des titres a ajouté de la valeur. La répartition sectorielle a déçu, en raison principalement de la surpondération dans les sociétés aurifères dans le secteur des matériaux ainsi que dans les secteurs de la santé et des technologies. La sous-pondération du secteur de l'énergie a également nuit au rendement. La sélection des titres a été très judicieuse dans le secteur de la santé grâce aux surpondérations de plusieurs sociétés d'hébergement pour retraités. Dans le secteur des matériaux, le portefeuille a profité de la sous-pondération des sociétés de produits chimiques agricoles et de la surpondération de certaines sociétés productrices d'argent. Le choix des titres au sein des sociétés aurifères a aussi ajouté de la valeur.

Corporation Fiera Capital

Le portefeuille est positionné pour une protection du capital en cas de hausse des taux d'intérêt. Pour l'année 2016, le portefeuille affiche un rendement absolu positif mais en dessous de son indice de référence

L'année 2016 a été marquée par une forte volatilité des taux d'intérêt obligataires. Une profonde crise de confiance faisait rage durant les premières semaines de l'année : l'économie américaine traversait une période creuse et celle de la Chine était une cause majeure de préoccupations pour les investisseurs. Plusieurs croyaient qu'on était sur le point s'assister à un brusque freinage de la croissance dans l'Empire du Milieu. En conséquence, le prix du pétrole était en chute libre et les taux obligataires aussi.

Après un bref rebond en février et mars, les taux obligataires ont repris leur tendance à la baisse : les mesures de stimulation des banques centrales poussaient les taux en territoire négatif dans plusieurs pays du monde. Cela a eu des effets jusque chez nous. En effet, les investisseurs internationaux étaient attirés par le rendement plus élevé de nos obligations. Les difficultés du marché de l'emploi aux États-Unis et le ralentissement de l'économie canadienne à la suite des feux de Fort McMurray ont également contribué à la baisse des taux obligataires au printemps.

Dès le mois d'août, les indicateurs économiques américains se sont toutefois améliorés. Ces bonnes nouvelles ont rapidement poussé à la hausse les taux obligataires de plus long terme. En

novembre, l'élection surprise de Donald Trump a accéléré la hausse des taux obligataires. Les investisseurs ont jugé que les réductions d'impôt et l'augmentation des dépenses promises par le futur président allaient provoquer un électrochoc pour la croissance économique. Par conséquent, les perspectives d'inflation sont devenues plus importantes et ont donc poussé les taux à la hausse. En décembre, devant cette poussée de la croissance aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine (la Fed) a finalement décidé de hausser son taux directeur.

Par ailleurs, en décembre, la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de réduire le montant des achats d'obligations qu'elle effectuait mensuellement sur les marchés depuis mars 2015. Cette décision a contribué à la hausse des taux obligataires en Europe et à travers le monde.

Pendant que la Fed pensait à hausser son taux directeur, le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, évaluait la possibilité de baisser le sien afin de stimuler la croissance. En effet, l'économie canadienne avait beaucoup de mal à se relever de la chute du prix du pétrole de 2014 et 2015. Ajoutant l'injure à l'insulte, la fermeture des opérations pétrolières à Fort McMurray en mai a provoqué une baisse du PIB réel au 2^e trimestre de 2016.

La plupart des investisseurs sont d'avis que la Banque du Canada n'augmentera pas son taux directeur avant 2018. C'est pourquoi, malgré la forte hausse des taux obligataires de long terme en deuxième moitié d'année, les taux de court terme ont peu augmenté.

En fin de compte, le rendement d'une obligation du Canada à échéance de 3 ans a oscillé entre 0,51 % et 0,93 % au cours de l'année. Il a terminé l'année à 0,84 %. L'ensemble du marché obligataire canadien, mesuré par l'indice FTSE TMX Univers, affiche pour l'année 2016 un rendement de 1,66 %.

Mandat gestion active court terme

Pour l'ensemble de l'année 2016, le portefeuille affiche un rendement supérieur à son indice de référence, l'indice FTSE TMX Court terme. Les deux principales sources de cette valeur ajoutée sont la stratégie de gestion de la durée et la surpondération dans les titres de sociétés.

Nous avons maintenu toute l'année la durée du portefeuille plus courte que celle de notre indice de référence. Cette stratégie a porté ses fruits, en particulier à la fin de l'année, lorsque la hausse des taux obligataires s'est accélérée.

Notre décision de détenir une proportion importante des titres de sociétés a été bénéfique au rendement annuel du fonds. Ces titres génèrent un rendement courant attrayant et supérieur aux titres des gouvernements. De plus, l'amélioration des conditions économiques a eu comme effet de réduire les écarts de taux entre les titres de sociétés et ceux des gouvernements. Le rendement des obligations de sociétés a donc été supérieur à celui des autres types d'émetteurs.

Nous avons également bénéficié du rétrécissement des écarts de taux entre les obligations municipales et celles du gouvernement du Canada.

Les changements apportés au portefeuille

Tout au long de l'année, nous avons augmenté le poids des obligations municipales dans le portefeuille, car elles nous apparaissaient des plus en plus attrayantes par rapport aux titres de sociétés. Nous maintiendrons cette stratégie au cours des prochains trimestres, afin d'augmenter le rendement annuel du portefeuille. Malgré le stade avancé du cycle de crédit, nous croyons que le revenu supplémentaire procuré par ces titres demeure attrayant.

Contrairement à la stratégie déployée en 2016, nous conserverons une durée égale ou supérieure à celle de notre indice de référence au cours du prochain trimestre. Nous ne croyons pas que la Banque du Canada suivra le mouvement de hausse de taux adopté par la Fed. Par ailleurs, la politique monétaire américaine n'est plus synchronisée avec celle de l'Europe : pour la Fed, la vigueur de l'économie ne justifie plus le maintien de faibles taux d'intérêt. De plus, le programme économique de M. Trump devrait soutenir la progression boursière, ce qui sera positif pour les obligations de sociétés. Cependant, l'écart entre le nombre de politiques mises en place par le nouveau gouvernement américain et celles qui ont été promises risque de créer de la volatilité sur les marchés en 2017.

Mandat obligations gestion tactique

Notre stratégie de gestion de la durée s'est avérée efficace une majeure partie de l'année. Nous avons su anticiper la tendance des taux et cela a permis de bonifier le rendement du fonds. La situation fut plus difficile en fin d'année. En octobre, nous avons allongé la durée du portefeuille, jugeant que les marchés exagéraient l'incidence d'une réduction éventuelle du programme d'assouplissement quantitatif de la BCE. À la veille de l'élection américaine, nous l'avons allongée davantage. Comme on le sait, les marchés ont fortement réagi à l'élection surprise et les taux obligataires ont bondi. Notre durée était alors beaucoup plus longue que celle de notre indice, ce qui a pénalisé le rendement du fonds.

Par ailleurs, toute l'année nous avons conservé une surpondération des titres de sociétés. Cette décision a été très profitable au fonds puisque ces titres ont affiché un rendement nettement supérieur à celui des obligations gouvernementales. En plus de verser un revenu supérieur, les obligations de sociétés ont vu leurs écarts de taux diminuer tout au long de l'année, contribuant à générer un rendement supérieur aux autres types d'obligations. Seul bémol à cet égard, nous détenons peu de titres de moindre qualité notés « BBB » et ils ont affiché des rendements plus élevés que ceux de plus grande qualité.

Les changements apportés au portefeuille

La Fed a relevé ses taux en décembre 2015. Le ton adopté lors de communications suivantes en 2016 a été nettement plus conciliant. Elle a recommencé à relever ses taux en décembre 2016 et elle table désormais sur trois hausses en 2017. La Banque du Canada devrait se maintenir sur la ligne de touche jusqu'en 2018.

Actuellement, nous adoptons une perspective haussière face aux prix des obligations, car les marchés semblent avoir chuté de manière exagérée. Nous croyons que les cours du marché intègrent une économie vigoureuse, l'adoption des mesures de stimulation budgétaire proposées par M. Trump, une inflation supérieure et une hausse rapide des taux par la Fed. Le marché devrait toutefois

rebondir si jamais on observe des signes de ralentissement économique ou d'inflation mieux contenue. Les commentaires accommodants de la Fed pourraient aussi y contribuer. À notre avis, les taux à plus long terme évolueront généralement dans une fourchette étroite en 2017, les taux des bons du Trésor américain à échéance de 10 ans oscillant entre 2,00 % et 2,75 %. De plus, la volatilité devrait demeurer élevée sur les marchés obligataires.

À plus long terme, les taux devraient continuer à augmenter. À l'aube de 2017, nous affichons une légère surpondération des obligations de sociétés et une pondération plus neutre dans les obligations provinciales. Nous croyons que les écarts sectoriels ne devraient plus se resserrer beaucoup. Nous ne prévoyons pas augmenter notre participation aux obligations de provinces et de sociétés, à moins d'un élargissement important des écarts. À l'heure actuelle, notre positionnement sur la courbe est relativement neutre.

Opérations entre sociétés apparentées

Le Fonds Équilibré est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts avec Placements Banque Nationale inc. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les gestionnaires de portefeuille, dont Foyston Gordon & Payne inc., Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée, et Corporation Fiera Capital., conseillers du Fonds Équilibré.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion. de la part du Fonds Équilibré (voir ci-après la section intitulée «Frais de gestion»). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Foyston, Gordon & Payne inc.

Au cours de la période intermédiaire terminée le 31 décembre 2016, Foyston, Gordon & Payne inc. n'a conclu aucune opération entre sociétés apparentées dans le cadre de la gestion du Fonds Équilibré.

Gestion de Placements Connor, Clark & Lunn Ltée

Gestion de placement Connor, Clark & Lunn a effectué des opérations de ventes et d'achats pour le portefeuille sur les titres de la Banque Nationale pour un montant total de 363 526,48 \$ et a payé 811,06 \$ de frais de commissions pour toutes les transactions effectuées avec Financière Banque Nationale pour l'année 2016. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du comité d'examen indépendant du Barreau du Québec.

Corporation Fiera Capital.

Au cours des 12 derniers mois, neuf (9) opérations ont été réalisées avec le courtier Financière Banque National pour une valeur marchande totale de 1 036 309,27 \$. La majorité de ces transactions sont des achats de nouvelles émissions obligataires municipales effectuées entre janvier et mars.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds Équilibré et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour les périodes comptables indiquées.

CAPITAUX PROPRES PAR PART ⁽¹⁾					
	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée ⁽⁴⁾	15,41 \$	15,15 \$	15,02 \$	13,27 \$	12,51 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des revenus	0,35	0,38	0,40	0,42	0,41
Total des charges	(0,10)	(0,14)	(0,14)	(0,12)	(0,11)
Gains (pertes) réalisé(e)s	1,60	0,30	1,19	0,20	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,62)	0,12	(0,13)	1,59	0,71
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation⁽²⁾	1,23	0,66	1,34	2,09	1,02
Distributions					
du revenu de placement (sauf les dividendes)	0,14	–	0,01	0,06	0,08
des dividendes	0,12	0,23	0,22	0,25	0,22
des gains en capital	1,47	0,19	0,99	0,02	–
Distributions annuelles totales⁽³⁾	1,73	0,42	1,22	0,33	0,30
Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée⁽⁴⁾	14,92 \$	15,41 \$	15,15 \$	15,02 \$	13,27 \$

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du fonds. Les capitaux propres par part présentés dans les états financiers diffèrent de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ Les capitaux propres et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2013, les capitaux propres sont calculés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾	244 553 \$	239 021 \$	225 268 \$	196 166 \$	158 627 \$
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	16 396 240	15 513 172	14 871 078	13 062 785	11 962 074
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	0,86%	0,92%	0,89%	0,84%	0,88%
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,86%	0,92%	0,89%	0,84%	0,88%
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾	0,03%	0,03%	0,11%	0,03%	0,06%
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾	118,49%	86,68%	104,34%	69,22%	170,37%
Valeur liquidative par part	14,92\$	15,41\$	15,15\$	15,02\$	13,26\$

⁽¹⁾ Données au 31 décembre des périodes comptables indiquées.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, de même que des retenues d'impôt sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période comptable.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure les gestionnaires de portefeuille du fonds gèrent activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds Équilibré sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds Équilibré, et ce, au taux de 0,20 %. Ces frais sont payables mensuellement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

– Frais d'administration et d'audit, et droits et dépôts réglementaires	1,90 %
– Comité de surveillance	11,90 %
– Commissions et honoraires	49,20 %
– Publicité	20,55 %
– Assurances responsabilité	16,45 %
TOTAL	100,00 %

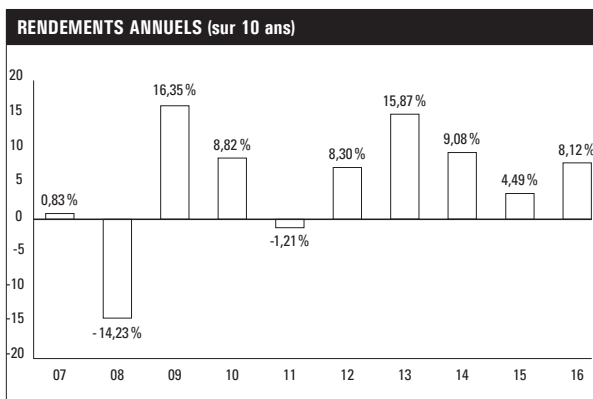
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement du Fonds Équilibré supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds Équilibré et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Noter que le rendement passé du Fonds Équilibré n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds Équilibré pour chacune des périodes présentées et fait ressortir la variation du rendement du Fonds Équilibré d'une période à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.



Comparaison par rapport à l'indice

Le tableau ci-dessous compare les rendements annuels composés historiques du Fonds Équilibré à ceux de son indice de référence, qui est un indice composé constitué à 42,5 % de l'indice obligataire universel DEX, à 30 % de l'indice S&P/TSX RT et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde RT (\$ CA).

L'indice obligataire universel DEX est une mesure générale du rendement total des obligations canadiennes ayant une échéance de plus d'un an.

L'indice S&P/TSX RT reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés inscrites à la Bourse de Toronto, pondérées selon leur capitalisation boursière. Cet indice est conçu pour mesurer le rendement de l'économie canadienne.

L'indice MSCI Monde RT (\$ CA) mesure le rendement total de titres de capitaux propres de sociétés de 24 pays offerts sur les marchés développés à l'échelle mondiale.

RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS (%)

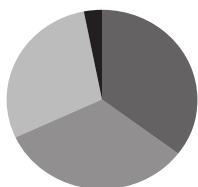
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds Équilibré	8,12	7,21	9,11	5,28
Indice composé	8,21	7,53	9,00	4,91

Voir le commentaire de marché et les données sur la performance relative du Fonds Équilibré par rapport à son indice de référence dans la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Graphique détaillant les sous-groupes

RÉPARTITION PAR VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DÉCEMBRE 2016



- 36,6 % Actions étrangères
- 31,0 % Obligations
- 29,9 % Actions canadiennes
- 2,5 % Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*		% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
1 Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net		2,5
2 Province de l'Ontario, 3,15 %, le 2 juin 2022		2,4
3 Banque Royale du Canada		2,0
4 Gouvernement du Canada, 2,75 %, le 1 ^{er} décembre 2048		1,8
5 Banque Toronto-Dominion		1,7
6 Banque de Nouvelle-Écosse		1,6
7 Gouvernement du Canada, 3,50 %, le 1 ^{er} décembre 2045		1,5
8 Banque Canadienne Impériale de Commerce		1,3
9 Suncor Énergie Inc.		1,2
10 Canadian Natural Resources Ltd.		1,0
11 Keyence Corp.		0,8
12 Royal Office LP Finance, 5,21 %, le 12 novembre 2032		0,8
13 Banque de Montréal		0,7
14 Banque Royale du Canada, 3,31 %, le 20 janvier 2026		0,7
15 Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada		0,7
16 TCHC Issuer Trust, 4,88 %, le 11 mai 2037		0,7
17 Banque Royale du Canada, 2,86 %, le 4 mars 2021		0,6
18 Financière Sun Life Inc.		0,6
19 Groupe CGI Inc., catégorie A		0,6
20 Intercontinental Hotels Group PLC		0,6
21 Nestlé SA		0,6
22 Province de l'Ontario, 3,50 %, le 2 juin 2024		0,6
23 Province de Québec, 4,50 %, le 1 ^{er} décembre 2018		0,6
24 Unilever NV, CIAÉ		0,6
25 Intertek Group PLC		0,5
Total		26,7

* Il n'y a aucune position vendeur dans le Fonds Équilibré.

RÉPARTITION PAR ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions étrangères	36,6
Obligations	31,0
Actions canadiennes	29,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,5

TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
244 553 002 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds Équilibré. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

- Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds Équilibré sur le site Internet www.csbq.ca/fonds ; ou
- en communiquant avec la Corporation de services du Barreau, téléphone : le **514 954-3491** (dans la région de Montréal) ou le **1 855 954-3491** (sans frais).

Corporation de services du Barreau

T 514 954-3491 (Montréal)

1 855 954-3491 (sans frais)

www.csbq.ca

Corporation
de services
Barreau

